

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

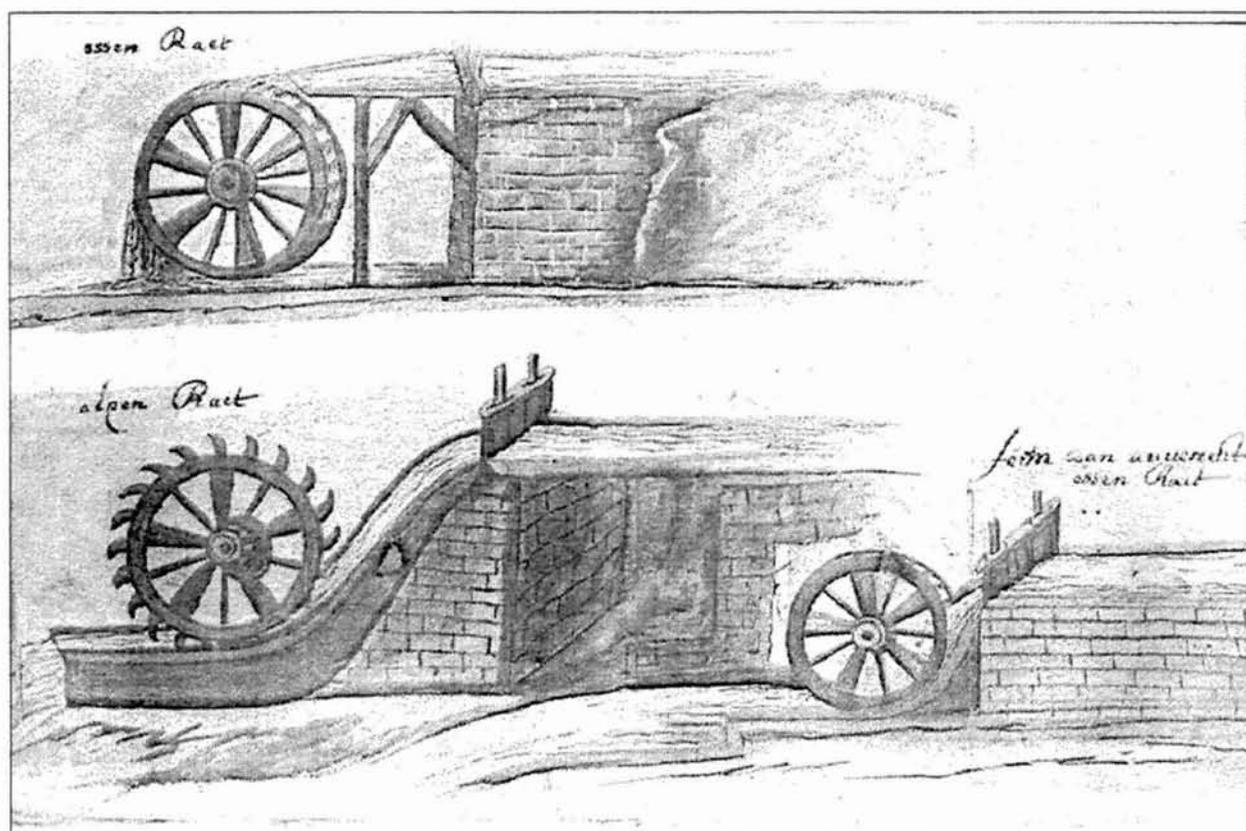


UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel – Tweemaandelijks Tijdschrift

Mai – Mei 1998

171



UCCLENSIA

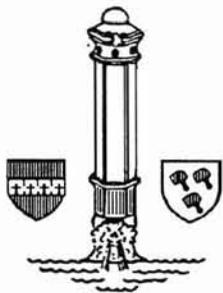
Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
tél. 376 77 43, CCP 000-0062207-30

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
tel. 376 77 43, PCR 000-0062207-30

Mai 1998 – n° 171

Mei 1998 – nr 171

Sommaire – Inhoud



Chemins et sentiers piétonniers (xxii), *par J.M. Pierrard* **3**

Glané dans nos archives, Moulins et meuniers (V),
Communiqué par Henri de Pinchart **9**

Ontstaan en groei van de parochie Carloo Sint-job,
door Robert Boschloos **13**

Sur les traces de Berlinde (iv), *par Jean Lowies* **15**

Herinneringen uit mijn schooltijd bij de zusters van O.L.V. van zeven
weeën te Linkebeek in de jaren 1917-1923, *door Maria Labarre* **19**

Les archives de la province de Brabant: une mine pour l'histoire
locale. Le cas de l'église Saint-Job à Uccle, *par Jean Houssiau* **21**



LES PAGES DE RODA DE BLADZIJDEN VAN RODA

Chronique d'une vieille famille: les De DobbLes pages de Roda
De bladzijden van Rodaeleer, *interview par Hélène Falk-Bracke* **25**

Mensen van bij ons (vervolg), *door Raymond Van Nerom* **31**

En couverture: Les roues de moulin
Extrait de: AGR, Chambre des Comptes, portef. 198

Chemins et sentiers piétonniers (xxii)

par J.M. Pierrard

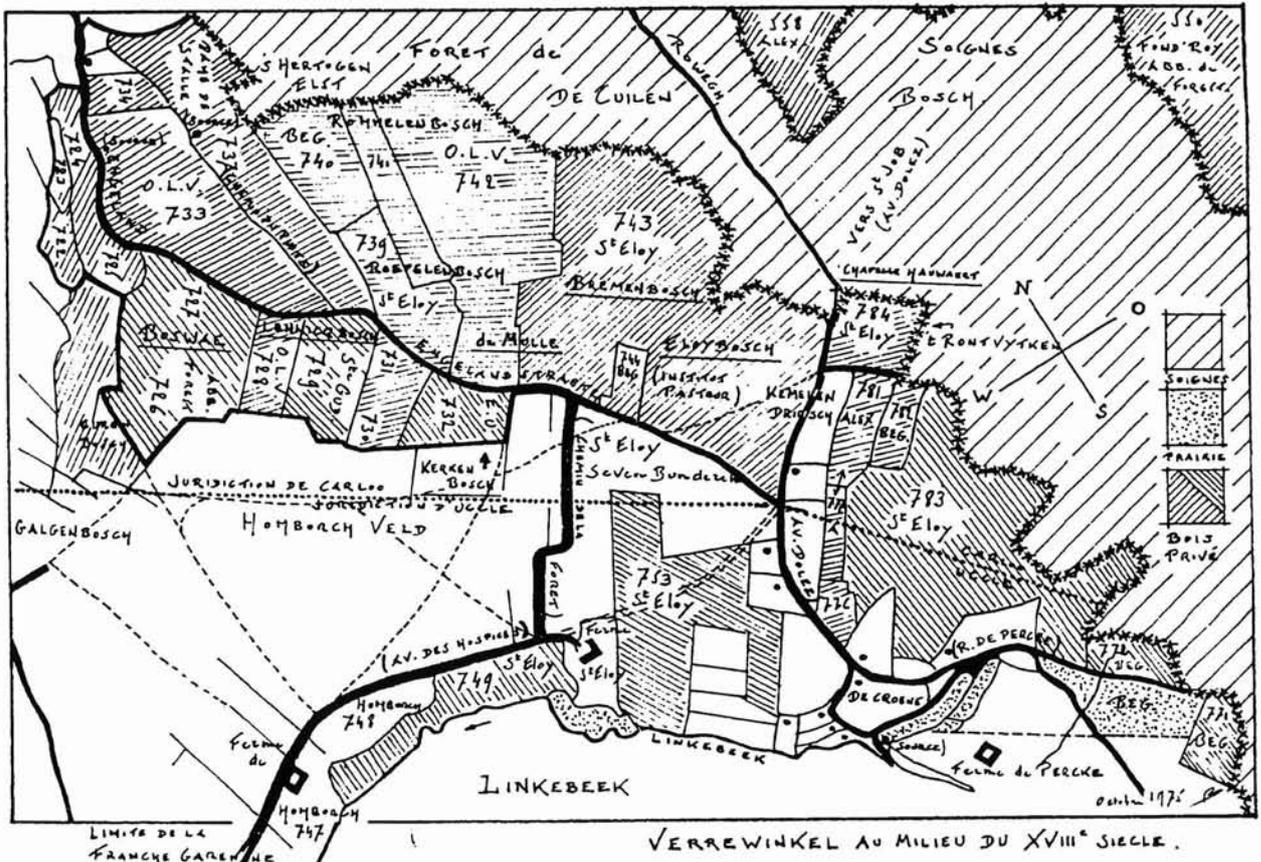
Nous examinerons cette fois l'espace compris entre la rue Engeland, le chemin de la Forêt, l'avenue des Hospices, la limite de Linkebeek, la rue du Bourdon et la rue du Château d'Or.

Deux grands champs se partageaient au XVIII^e siècle une bonne partie de cet espace: au Nord le "Groulst veldt", dont une rue d'Uccle évoque encore le nom, et au Sud le "Homborghsveldt", dépendant de la ferme de Homborgh située de l'autre côté de l'avenue des Hospices.

On y trouvait encore en bordure de la rue

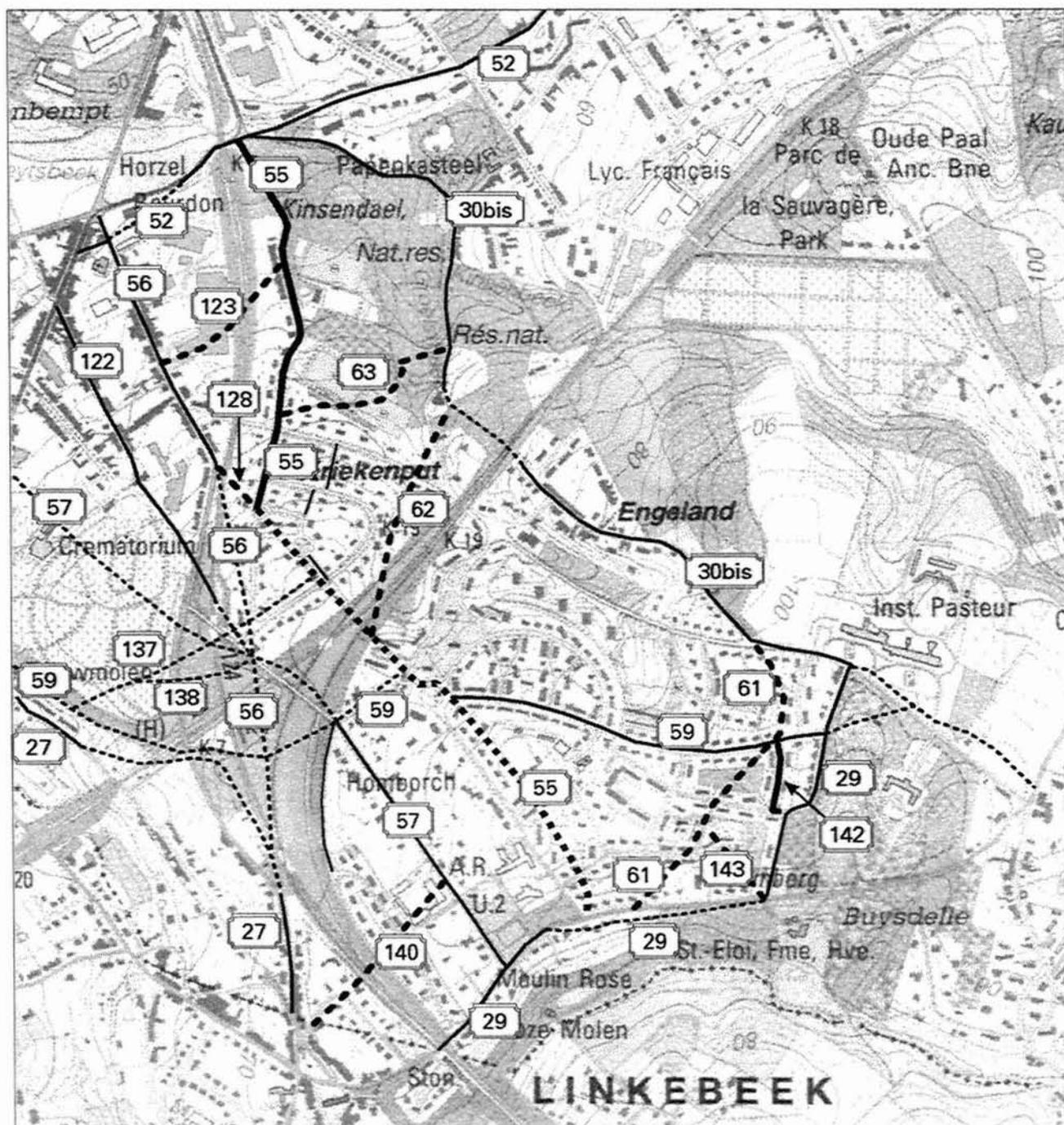
Engeland le domaine du Kinsendael et un ensemble boisé partagé entre divers propriétaires. Une ligne partant du Balai et se dirigeant vers le Nord-Ouest marquait la limite entre la juridiction de Carloo au Nord et celle d'Uccle au Sud.¹

Signalons encore l'existence au XVI^e siècle d'un gibet situé non loin du carrefour de la rue du Bourdon et de la rue des Bigarreaux.



Verrewinkel au milieu du XVIII^e siècle
par J. Lorthiois

1 cf. J. Lorthiois: *Contribution à l'histoire de Verrewinkel* in *Ucclesia* 58 (octobre 1975).



**Le chemin 27 - rue de Linkebeek
(Linkebeek straat)**

voir Uclensia 161 (mai 1996).

**Le chemin 29 - avenue des
Hospices (jadis Linkebeek straat)**

Voir Uclensia 158 (novembre 1995).

Le chemin 30bis - rue Engeland

Voir Uclensia 157 (septembre 1995).

Le sentier 52 - Carlooweg.

Voir Uclensia 165 (mars 1997).

**Le sentier 55 - rue du Roseau - rue
des Griottes**

Le tracé de ce sentier suivait successivement l'actuelle rue du Roseau, puis une partie de la rue des Griottes. Il rejoignait ensuite la rue du Kriekenput par un tracé parallèle à l'avenue des Tilleuls. On retrouvait enfin un dernier tronçon de ce sentier joignant la rue du Kriekenput à l'avenue

des Hospices (chemin 29) par un tracé assez proche de l'actuelle avenue Homborchveld.

Le sentier 55 porte à l'Atlas la dénomination plutôt compliquée de "Linkebeek weg op 't Groot veld". Il permettait en effet de rejoindre Linkebeek par le chemin 29. Quant au "Groot veld", il faut le considérer comme une mauvaise lecture par les auteurs de l'Atlas de "Groelstveld", champ que notre sentier traversait en effet.

Selon l'Atlas il devait permettre d'aller du "Hameau de Carloo" vers Linkebeek et le "Hameau de Verrewinckel". On sait déjà que l'Atlas (et d'autres documents du XIX^e siècle) confondent le hameau de Carloo (aujourd'hui Saint-Job) et celui de Groelst (aujourd'hui "Le Bourdon"). Le sentier permettait en effet d'aller du Bourdon à Linkebeek.

Il avait une largeur de 1,65m seulement et une longueur de 1620m.

En 1910, à la demande des héritiers Crokaert, représentés par E. Muls-Crokaert, le tronçon du sentier situé entre la rue du Kriekenput et l'avenue des Hospices fut supprimé, pour être remplacé par une artère de 12 m de largeur, située légèrement plus à l'Ouest et qui est



Carrefour rue Engeland et rue Kinsendael



Ruisseau Geleytsbeek,
bifurcation chaussée de Saint-Job et rue Engeland

aujourd'hui l'avenue d'Homborchveld (ordonnance de la Députation Permanente du 16 décembre 1910).

Selon MM. Meurisse et consorts² la rue du Roseau fut ainsi dénommée par décision du Conseil Communal du 26 juin 1916, à cause des roseaux poussant dans le Kinsendael que cette rue longe dans sa partie basse.

Quant à la dénomination de "rue des Griottes" elle fut approuvée par une délibération du Conseil Communal du 22 avril 1952. La rue du Roseau étant barrée au trafic automobile à hauteur du n°81, le tronçon de cette rue situé entre la rue Engeland et le n°81 peut être considéré comme étant à circulation réduite.

Le sentier 56 - rue du Bourdon (jadis Linkebeekweg)

Voir Ucclesia 161 (mai 1996).

Le sentier 57 - Siekhuisweg

Voir Ucclesia 159 (janvier 1996).

Le sentier 59 - Calevoetweg

Voir Ucclesia 161 (mai 1996).

2 R. Meurisse et consorts: *Découvrez Uccle, ses rues et places* Bruxelles 1986 - p. 111.

Le sentier 142 - avenue des Faons

Le sentier 142 joint la rue du Kriekenput (sentier 59) au chemin de la Forêt (chemin 29). Il correspond à peu de choses près au tronçon de l'avenue des Faons, situé entre ces deux artères.

Le sentier 142 n'a pas de dénomination à l'Atlas. Il y est répertorié avec une largeur

de 1,10m et une longueur de 149m. Son entretien incombe aux riverains.

La dénomination d'avenue des Faons fut approuvée par le Conseil Communal en sa séance du 16 juin 1954. Celle-ci a été empruntée au règne animal comme pour d'autres voies de la cité-jardin du Homborch aménagée par la "Coopérative Brabançonne du Logement (Cobralo)"³.

Sentiers disparus.

Le sentier 61 - Molekens bosch weg.

Le sentier 61 joignait la rue Engeland (chemin 30bis) et l'avenue des Hospices (chemin 29) selon un tracé grossièrement parallèle à l'actuel chemin de la Forêt. À l'Atlas il portait la dénomination de "Molekens bosch weg" et conduisait de la ferme dite "Tomberghof" au "Molekens bosch". En fait l'Atlas donne le nom de "Tomberghof" à l'antique ferme de Homborch. Quant au bois de Molekens, il faut donc le chercher aux abords de la rue Engeland. M. Lorthiois a signalé l'existence à cet endroit au XVIII^e siècle d'un bois dénommé "de Mulle".⁴ Sans doute s'agit-il du même lieu-dit (non cité par Van Loey).

Toujours selon l'Atlas ce sentier avait une largeur de 1,65m, une longueur de 580m et son entretien incombait aux riverains.

En 1904 la partie du sentier 61 située entre l'avenue des Hospices et le sentier 143 (voir ci-après) fut supprimée vraisemblablement à la demande de M. Édouard Crokaert, au profit d'une voirie qui paraît n'avoir jamais été construite (ordonnance de la Députation Permanente du 19 octobre 1904). La partie subsistante du sentier 61 semble avoir disparu lors de la création vers 1950 de la cité-jardin du Homborch.

Le sentier 62 - Sint-Job weg op Linkebeek

Le sentier 62 joignait la rue Engeland au sentier 55 repris ci-avant. Comme son nom l'indique, il constituait un maillon d'un itinéraire entre Saint-Job et Linkebeek. Sa largeur était de 1,65m, sa longueur de 493m et son entretien incombait aux riverains.

Nous n'avons pas trouvé de trace de la suppression de ce sentier. Son extrémité méridionale disparut lors de la construction de la ligne 26. Le restant dût disparaître lors de l'établissement du quartier dit "du Kriekenput".

Le sentier 63 - Krommen weg op t' Groot veld

Comme le précédent ce sentier raccordait la rue Engeland et le sentier 55. Le terme "Krommen" fait allusion au fait que ce sentier décrivait une courbe prononcée. Le terme "Groot veld" est comme nous l'avons dit pour le sentier 55 à identifier avec le terme "Groelstveld".

À l'Atlas le sentier 63 avait une largeur de 1,65m, une longueur de 532m et son entretien incombait aux riverains.

En 1868 M. Ectors, propriétaire du

3 R. Meurisse et consorts - op. cit. p.61

4 J. Lorthiois - op. cit.



*Sentier dont l'assiette appartient à la SNCB
(entre avenue des Tilleuls et avenue des Sophoras)
photo J.M. Pierrard*

Kinsendaël proposa de modifier le sentier à son débouché avec la rue Engeland, ce qui fut accepté par le Conseil Communal d'Uccle en sa séance du 30 novembre de cette année-là.

Ce sentier n'existe plus bien qu'il n'ait jamais été supprimé officiellement. Il n'apparaît déjà plus sur la carte militaire au 5/1000 éditée vers 1913.

Le sentier 123 - Groustveldweg

Ce sentier joignait le sentier 56 (rue du Bourdon) au sentier 55 (rue du Roseau). Il coupait donc la ligne de chemin de fer Bruxelles-Luttre (ligne 124) et disparut

lors de la construction de celle-ci.

Il avait une largeur de 1,10m, une longueur de 304m et son entretien incombait aux riverains. Il traversait le lieudit "Groelstveld" d'où sa dénomination.

Le sentier 128

Ce sentier, sans dénomination à l'Atlas, joignait lui aussi les sentiers 55 et 56 et disparut également lors de la création de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Luttre. Il avait une largeur de 1,10m et une longueur de 166m. Son entretien incombait aux riverains.

Le sentier 140

Le sentier 140, sans dénomination, partait du sentier 57 (avenue des Tilleuls) pour aboutir à la limite de Linkebeek. Il fut également coupé par la ligne de chemine de fer Bruxelles-Luttre et disparut par la suite. À l'Atlas il avait une largeur de 1,10m, une longueur de 336m et son entretien incombait aux riverains.

Le sentier 143

Le sentier 143, sans dénomination, joignait le sentier 61 (Molekens bosch weg) au chemin 29 (avenue des Hospices).

Il fut supprimé en même temps qu'un tronçon de sentier 61 par ordonnance de la Députation Permanente du 19 octobre 1904. Ce sentier avait à l'Atlas une largeur de 1,10m, une longueur de 176m et son entretien incombait aux riverains.

Passages piétonniers existants non repris à l'Atlas

Passage entre l'avenue des Sophoras et l'avenue des Tilleuls.

Ce passage longe la voie ferrée (ligne 124). Il s'agit d'une servitude SNCB qui facilite l'accès à la gare de Linkebeek.

Passage entre la rue des Bigarreux et la rue de la Cueillette.

Ce passage (avec escaliers) rejoint la rue des Bigarreux (entre les numéros 10 et 12) et la rue de la Cueillette (entre les numéros 31 et 33).

Passage entre la rue de la Cueillette et la rue de l'Arbrisseau

Ce passage prend entre les numéros 7 et 9 de la rue de la Cueillette.



Passage entre la rue des Bigarreux et la rue de la Cueillette.

Passage entre la rue de la Cueillette et la square des Mirabelles.

Ce passage rejoint le square des Mirabelles (entre les numéros 9 et 10) et la partie méridionale de la rue de la Cueillette (entre les numéros 29 et 31).

Cité du Homborch.

De nombreux sentiers piétonniers accessibles au public parcourent cette cité.

Glané dans nos archives Moulins et meuniers (v)

Communiqué par Henri de Pinchart

Nous reprenons encore ici une série de références d'archives aimablement communiquées par Henri de Pinchart et qui se rapportent aux moulins ucclois. On trouvera d'autres références à ce sujet dans les n°123 (novembre 1988), 132 (septembre 1990), 142 (septembre 1992) et 158 (novembre 1995) d'Ucclesia.

Moulins à Uccle en 1884

Moulin 1, dit de Saint-Job: appartenant au Sieur Degroux à Uccle, établi à 61 mètres au-dessus du niveau de la mer, dont le fond du ruisseau sous le pont construit à 463 mètres en aval de l'usine est de 57 mètres. L'axe de la roue hydraulique à 59m31 et le dessous de ladite roue est à 57m58.¹

Moulin n° 4, dit "Oude molen": appartenant aux héritiers de la famille de Ligne, établi à 54mètres 20 au-dessus du niveau de la mer; l'axe de la roue hydraulique à 51m11.²

Le 7 octobre 1841 le Sieur Guillaume Wynhuysen, locataire de Madame la Princesse de Ligne, fabricant de papier à Carloo, sollicite de la Députation permanente du Brabant de pouvoir convertir le moulin sur le Glatbeek en moulin à moudre le grain. Ce moulin était occupé en 1819 par le Sieur Henry Joseph Crockaert. (dossier 2191).

Moulin n° 5, dit de Carloo, appartenant à Monsieur Dolez, établi à 48m33 au-dessus du niveau de la mer, l'axe de la roue hydraulique est de 45m92. En septembre 1845, Monsieur J. Coché-Monnens habitant d'Ixelles est autorisé à placer une roue en fer au moulin qu'il possède à Carloo.³

Dossier n° 2192.

Moulin n° 6. appartenant à Monsieur Dansaert, établi à 43m86 au-dessus du niveau de la mer, dont l'axe de la roue hydraulique est de 43m18.⁴

Moulin n° 7, appartenant aux enfants Coché-Mommens, établi à 40m56 au-dessus du niveau de la mer, dont l'axe de la roue hydraulique est de 39m72.⁵

Moulin n° 8, dit du "Château d'Or", appartenant à Monsieur Devos-Maes, établi à 38m33 au-dessus du niveau de la mer, dont l'axe de la roue hydraulique est de 36m18.

1 Il s'agit du Broeckmolen (ou moulin de Wanzyn) qui était situé au bas de la Vieille rue du Moulin.

2 Sans doute le moulin d'Ouderghem au bas de la rue du Repos.

3 Sans doute le Cortenboschmolen, dit aussi moulin Granville.

4 Moulin du Papenkasteel.

5 Moulin du Kinsendaël.

Moulin n° 9, dit Neckersgat,

appartenant à Monsieur Demeester-De Bosch, établi à 33m62 au-dessus du niveau de la mer, dont l'axe de la roue hydraulique est de 31m88.

Moulin n° 10, dit Creetmolen,

établi à 30m38 au-dessus du niveau de la mer, dont l'axe de la roue hydraulique est de 28m52.

Moulin n°11, dit Torremolen, ⁶

appartenant au Sieur Vanderperre, établi à 27m10 au-dessus du niveau de la mer, dont l'axe de la roue hydraulique est de 25m54.

Moulin 14bis, appartenant au Sieur Crockaert, établi à 63m13 au-dessus du niveau de la mer, dont l'axe de la roue hydraulique est de 59m77.⁷

Moulin n°18, dit de Calevoet,

appartenant aux héritiers Crockaert, établi à 42m au-dessus du niveau de la mer; le dessous de la roue hydraulique étant à 38m89.

Moulin n°19, dit Molensteen,

appartenant aux enfants Degenst, établi à 38m738 au-dessus du niveau de la mer, l'axe de la roue hydraulique étant à 35m93.

Références: Province de Brabant - cours d'eau - dossiers classés aux A.G.R.

Broeckmolen (moulin de Wanzyn)

Le 22 mai 1749 - Notice sur le moulin à farine appartenant à Joseph Guillaume du Monchau, écuyer, situé à Carloo, bien provenant de la famille de Wanzyn, alimenté en partie par le ruisseau dit Maelbeke.

(Archives des États de Brabant aux A.G.R.).

Kinsendael

Le 2 septembre 1897 - Les héritiers Lavallée demandent de pouvoir enlever la roue du moulin sur le Molenbeek à Uccle (usine n° 7) . Demande accordée. A.G.R. Province de Brabant - Cours d'eau - dossier 2191.

Moulin de Neckersgat

Le 19 mai 1713 - Roger Gaucheret, marchand à Bruxelles est autorisé par le Souverain à effectuer diverses transformations à son moulin de Stalle, nommé Neckersgat (c'est un ancien moulin à papier). Dessin en couleur de la transformation à effectuer (arrivée de l'eau.). Ce dessin est reproduit en couverture.

Chambre des comptes, portefeuille 198. Voir Ucclesia 147, septembre 1993: *Le moulin de Neckersgat.*

Le 10 octobre 1745 Le Sieur Jean François Gaucheret, prêtre, suite au trépas de sa mère arrivé le 18 février 1745 sollicite de la Chambre des comptes, copie de l'octroi du Smoutmolen au Neckersgat sous Stalle.

(Chambre des comptes, affaires diverses recueil n° 1388).

Voir Ucclesia 146 - Smoutmolen = moulin à huile.

Le 14 juin 1860 Moulin n°9 au Neckersgat sous Stalle, appartenant à Madame Pieret-Gaucheret, tenu à bail par Joseph Vandereycken.

(Province de Brabant, cours d'eau, dossier n° 2185).

6 Lire "Tervenmolen".
7 Sans doute le moulin Rose.

Creetmolen

Le 8 octobre 1778 Examen par le Conseiller de la Chambre des Comptes d'Hannoset de la jauge du moulin "Creetmolen" à Neerstalle appartenant à la veuve Van Langenhoven. La propriétaire devra réduire la chute d'eau.
(Officiers comptables, recueil n° 343).

Le 24 novembre 1820 Jean Baptiste Van Heymbeek meunier du Creetmolen sollicite de pouvoir remplacer la roue, le moulin appartenant à Monsieur Van Langenhoven; en 1848 le locataire est Philippe Deschepper et en 1855 Dominique Heylen.
(Province de Brabant, cours d'eau, dossier n° 2185).

Le 5 avril 1846 Le Sieur J. Herinckx meunier au Creetmolen à Stalle sollicite l'autorisation de pouvoir remplacer la roue. Le moulin appartient à Monsieur Vander Zanden, habitant d'Anvers.
(Province de Brabant, cours d'eau, dossier n° 2185).

Le 24 décembre 1858 Monsieur Pierre Van Ruyskenvelde meunier du moulin n° 10 dit Creetmolen à Stalle sollicite de pouvoir remplacer la roue Hydraulique.
(Province de Brabant cour d'eau, dossier n° 2185).
Voir *Ucclensia* 113 (novembre 1986): À propos du *Creetmolen*.

Papenkasteel

Le 17 mars 1913 Le Sieur A. Lemmens sollicite de pouvoir établir une nouvelle roue hydraulique au moulin de Madame Limauge-Dansart sur le Geleytbeek, rue Papenkasteel, n° 4.
Demande accordée.
(A.G.R. Province de Brabant, cours d'eau, dossier n° 2189).



Creetmolen (ou moulin du Liefkeushoek)
dessin de Pol Craps

Tervenmolen

Le 18 avril 1753 Acquisition par Monsieur François Melchior vander Cruyce du moulin à froment de Stalle, fief de Brabant. Relief fait le 27 janvier 1725 par Messire Eugène Joseph d'Olmen, baron de Poederlé.
(Notariat Général du Brabant, registre 16343).

Le 6 mai 1794 Dame Marie Joseph Colette d'Olmen de Poederlé, chanoinesse d'Andenne vend pour 6000 florins au Sieur François Van Meerbeeck, notaire à Bruxelles, époux de Demoiselle Marie Thérèse Van den Daele, le moulin à eau de Neerstalle, dit Terwenmolen, avec la maison, écurie et jardin, bien hérité de ses père et mère suivant acte du 24 février 1783.

Acte cassé et annulé le 17 octobre 1795.
(Notariat Général du Brabant, registre 20360).

Le 23 juin 1827 Moulin n° 11 dit Terwemolen, sur le Geleytbeek à Stalle, appartenant au Baron de Poederlé, habitant de Bruxelles tenu à bail par la veuve Schamps.
(Province de Brabant.. cours d'eau, dossier 2186).
Voir Ucclesia 107 (septembre 1985).

Nieuwen Bauwmolen

Le 4 février 1719 Octroi pour P. Hauwaert de bâtir un moulin à grains à Calevoet sous Uccle.
(Office fiscal de Brabant, 3^e section portefeuille 6190).
Voir Ucclesia 102 (septembre 1984).

Molensteen

Le 15 juin 1882 Charles Louis De Genst meunier à Calevoet rue Zandbeek n° 19, sollicite le renouvellement de la roue hydraulique. Semblable demande avait été formulée le 16 juillet 1861. (Province de Brabant, cours d'eau, dossier n° 2187).

Le 6 mai 1896 Moulin n°19, dit Molensteen sur le Linkebeek à Uccle, appartenant à Monsieur Jean Baptiste De Genst, habitant de St. Gilles. Le propriétaire sollicite de pouvoir remplacer la roue hydraulique.
(Province de Brabant, cours d'eau, farde n° 2186).

En 1905 Le Molensteen appartient à Monsieur Jean Baptiste De Genst, le locataire étant Joseph Leemans, au nom de la société Néo-Pétrole, 55 rue Defacz à Bruxelles.
(Province de Brabant, cours d'eau, dossier n° 181).
Voir Ucclesia 153 (novembre 1994).

Divers

Le 11 pluviôse an 8 Procès entre Jean François Herinckx meunier à Stalle et Gabriel Joseph Bulté, aussi meunier au même lieu.
(Dossier Justice de Paix, d'Uccle, dossier 455 acte 60).

Le 22 mars 1779 Requête présentée par Adrien Sterck, bourgeois de Bruxelles pour pouvoir ériger un moulin à eau à traiter le papier gris au lieu dit Dam entre le grand étang et celui dit "Rouwkensvijver" sous Uccle-Stalle.
Accord le 30 juin moyennant un cens de quatre rasières de seigle annuel.
(Chambre des Comptes, lettres et avis, recueil n° 1256).

Le 30 juin 1779 La Chambre des comptes autorise Adrien Sterck bourgeois de Bruxelles à construire un moulin à eau pour fabriquer du papier gris en la seigneurie de Stalle.
(Chambre des comptes, supplément, recueil n° 313/2).
N.B. Peut-être un moulin qui servira par la suite aux "Indienneries de Stalle" ?

Le 31 décembre 1862 Le Sieur Charles Verhulst industriel à Neerstalle, propriétaire de la fabrique d'indienneries et de blanchiment de tissus de toile, sollicite de la commune d'Uccle de pouvoir remplacer une prise d'eau concédée en 1861 dans le ruisseau du Geleytbeek par une autre en amont de 280 mètres de la première. Demande accordée le 25 février 1863.
(A.G.R. Province de Brabant, cours d'eau, dossier 2188).

Le 10 novembre 1859 Le Sieur L. Denayer sollicite de pouvoi renouveler la roue hydraulique de son usine sur le Geleytbeek au hameau de St. Job.
(A.G.R. Province de Brabant, cours d'eau).
N.B. Peut-être s'agit-il du Broeckmolen ?

Ontstaan en groei van de parochie Carloo Sint-Job

door Robert Boschloos

Carloo Sint-Job maakte oorspronkelijk deel uit van de parochie Sint-Pieter, die niet alleen de gemeente Ukkel omvatte maar ook Boendael (Else- ne) en Drogenbos. Boendael scheidde zich af van Sint-Pieter bij het ontstaan van de gemeente Ukkel in 1795. Drogenbos volgde in 1798. Carloo Sint-Job moest wachten tot 1836 om een zelfstandige parochie te worden.

Meerdere keren werd gepoogd om Sint-Job van Sint-Pieter te scheiden, maar het liep telkens uit op een weigering van zowel de abdijs van Vorst als van Sint-Pieter die niet graag hun inkomsten zagen verloren gaan.

In de 15e eeuw bezat Ukkel Sint-Pieter vijf kapellen: Drogenbos, Boendael, Carloo Sint-Job, Stalle

en Kalevoet, die tienden moesten betalen aan de moederkerk. Zo betaalde Stalle op zeker ogenblik acht florins, Boendael en

Carloo ieder zes, Drogenbos en Kalevoet ieder twee florins. De mis diende's morgens om zeven uur in de ochtend gelezen, 's winters om acht uur. Dit om de gelovigen zoveel mogelijk te verplichten naar de parochiekerk in Ukkel te gaan.

In 1704 deed baron Rogier Van Der Noot, de heer van Carloo bij de bisschop van Mechelen een aanvraag om van Carloo een zelfstandige parochie te maken. Voor gunstig gevolg waren er redenen genoeg: de afstand die 30 à 50 minuten

duurden tot de moederkerk, het grote aantal inwoners in Carloo... In 1704 wa-



*L'église de Saint-Job
(Les environs de Bruxelles, L.L.B.)*

ren er te Carloo reeds 435 communicanten, wat volwassenen betekent. In 1777 deed Jan-Jozef-Philip Van Der Noot op zijn beurt een petitie, maar ook hier bekwam men een weigering.

In 1835 stemde Sint-Pieter er wel in toe in Carloo een kerk te laten bouwen. De kapel was veel te klein voor het aantal inwoners. In 1836 volgde een nieuw verzoekschrift, uitgaande van de inwoners van Sint-Job. Ondanks het ongunstig advies van het gemeentebestuur bekwam de parochie Carloo Sint-Job de zelfstandigheid. Het aantal inwoners was ondertussen tot 2000 opgelopen en de wijken Groene Jager, Diesdelle, Fort Jaco en de Kleine Hut namen door het ontbossen en verkavelen van het Zoniënwoud grote uitbreiding. Wat men in die periode Carloo Sint-Job noemde omvatte Carloo, de Kleine Hut, Diesdelle, Verrewinkel, Geleytsbeek en Engeland.

De bewoonde zones met hoge densiteit waren begin van de negentiende eeuw de steenweg op Sint-Job, de Berg van Sint-Job en de Diesdelle. Met lagere densiteit waren Klein Sint-Job, ook Broek genaamd, de Diepestraat, Geleytsbeek-

straat en de Eikenboslaan. In het begin van de twintigste eeuw moeten bij de hoge densiteit Groene Jager en Fort Jaco gerekend; bij de lage densiteit de wijk Van Bever, vroeger gekend als "Het Wit Paard" naar de aldaar gelegen afspanning.

Door het aanleggen van nieuwe lanen in het Verrewinkelbos, door de erfgenamen van grootgrondbezitter de Foestraets, nam Verrewinkel grote uitbreiding en ontstond er een nieuwe parochie in 1911, namelijk Sint-Anna. Het was E.H. Snoeys, onderpastoor te Sint-Job die de nieuwe parochie stichtte en de kerk liet bouwen. Daardoor ging een groot deel van de oppervlakte van Sint-Job naar Sint-Anna.

Reeds in het begin van de 17e eeuw was Carloo de belangrijkste wijk van Ukkel. Een interessante telling gedaan door pastoor Hendrik van Lismont uit 1629 leert ons dat Carloo 299 inwoners had, Stalle 217, Drogenbos 171, Sint-Pieter op de vierde plaats 148, Verrewinkel 105, de Waalseweg van Vleurgat tot Kleine Hut 99, Boendael 65 en tenslotte Kalevoet 63. In 1968 telt Sint-Pieter 15.000 en Sint-Job 10.300 inwoners.

Sur les traces de Berlinde (iv)

par Jean Lowies

Qui était Odelard ?

La Vita Berlindis spécifie qu'Odelard était un "opulente comite", un comte opulent. L'aisance à son époque et pour plusieurs siècles à venir, trouvait son expression dans le contrôle et l'usage du sol et de ses occupants.

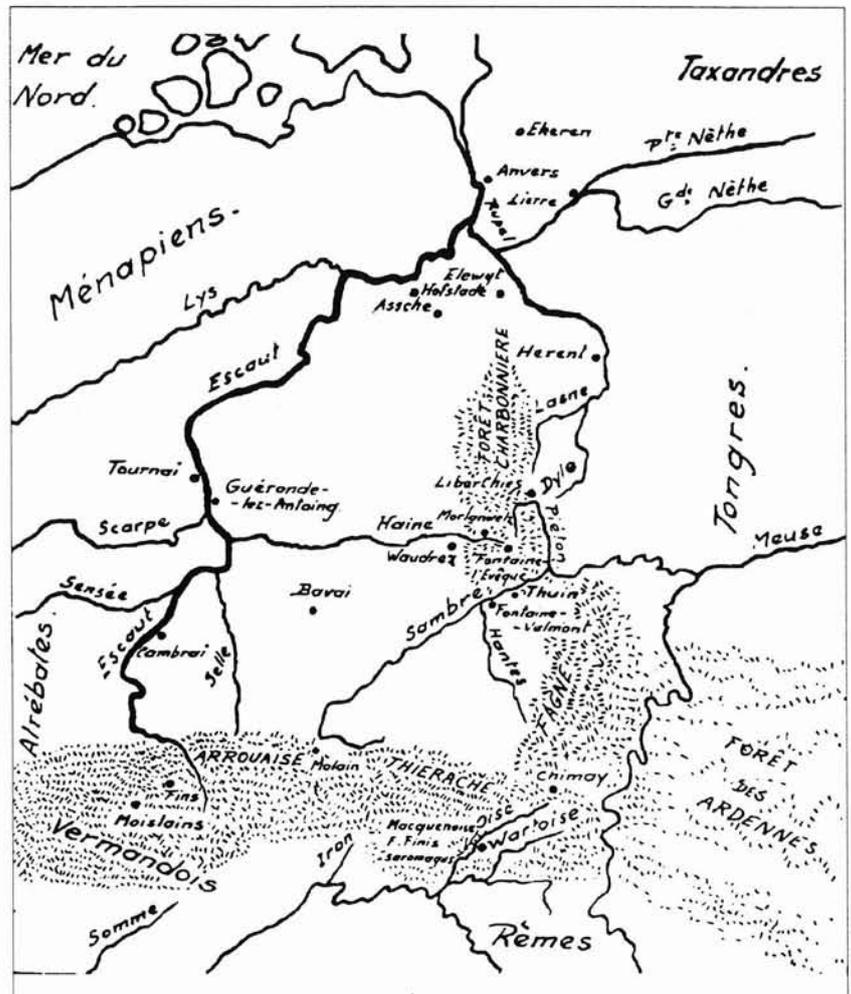
La Vita nous dit aussi qu'Odelard dirigeait un vaste domaine agricole à Meerbeke. Cette localité est située à la limite des comtés que P. Bonenfant désigne comme étant les comtés d'Uccle et d'Alost. Or, ce domaine est à ce point vaste qu'il est cité dans le Traité de Meerssen dont il sera question plus loin.

Une société agraire

Les fonctions comtales n'étaient pas rémunérées. En revanche, "une dotation, consistant en domaines qui leur (les comtes) sont concédés en bénéfices (comitatus) doit assurer leur subsistance."¹

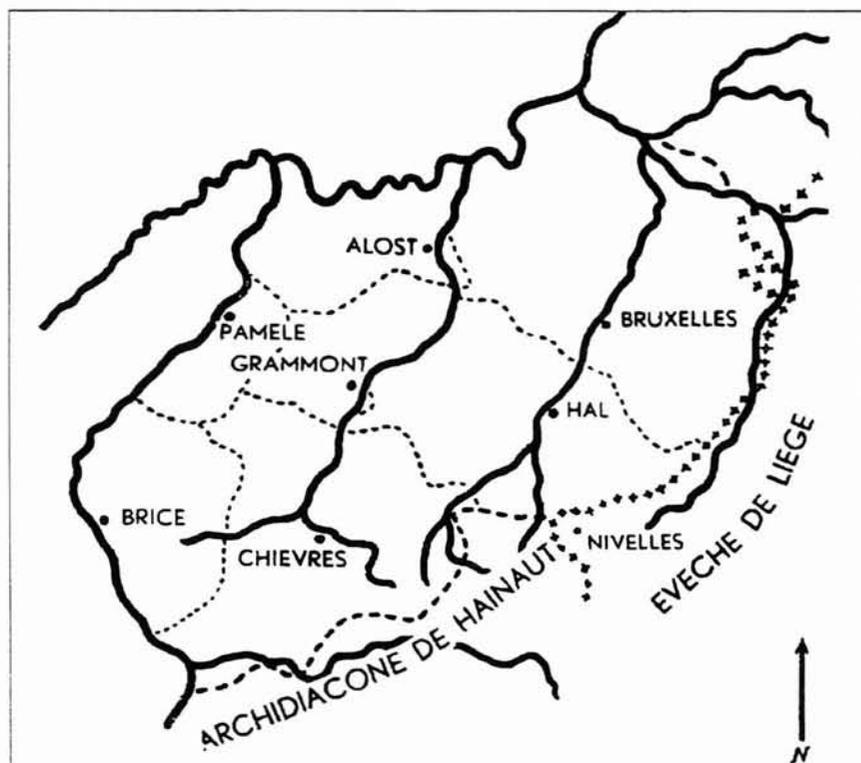
Il est donc plus que vraisemblable que le domaine de Meerbeke devait être important.

Alphonse Wauters² nous rappelle fort opportunément que la propriété foncière constituée d'immenses domaines sous la domination romaine n'avait, en fait, que changé de mains quand les envahisseurs francs s'approprièrent les biens des Gallo-Romains massacrés ou réduits en esclavage. Il souligne notamment l'immensité des terres possédées par Pépin de Landen et par Pépin de Herstal. L'exercice du



La Cité des Nerviens
(extrait de "L'antiquité classique", 1952, tome 2)

¹ F. Lot, Ch. Pfister, Fr. Ganshof : Histoire du Moyen âge, Tome 1 *Les destinées de l'Empire en Occident de 395 à 888* Paris 1928.



L'Archidiaconé de Brabant
d'après Bonenfant
(extrait de "L'abbaye de Nivelles" de J.S. Hoebaux, 1951)

nervienne en Gaule et pendant les débuts de l'empire romain. Son centre administratif était fixé à Bavai. Au 3^e siècle, le Cambrésis lui étant adjoint on l'intitulera la Civitas cameracensium, la ville de Cambrai en devenant le centre administratif.

Au temps d'Odélard, la région porte le nom de Pagus Bragbatensis (Pays de Brabant) dont les limites coïncidaient, semble-t-il, avec celles de l'archidiaconé, c'est-à-dire, avec le cours de l'Escaut, du Rupel et de la Dyle, et au sud, avec une ligne approximative joignant la Lasne,

pouvoir royal impliquait, en nos régions, la détention par le roi de la propriété du sol. La répartition attentive entre ses pairs des avantages y afférent devait garantir le maintien de sa dominance et, si possible, sa perpétuation pour ses successeurs.

Le mot comte trouve son origine dans comes qui signifie compagnon, associé, pair.

Des amis intéressés, en quelque sorte ...

De la "Civitas nerviorum" à "Brabant"

La Vita nous apprend enfin d'Odélard qu'il fut chargé de défendre les contrées s'étendant de Condé à Anvers. Il s'agit là d'une fonction de chef d'armée.

La région comprise entre Condé et Anvers correspond approximativement à l'ancienne Civitas nerviorum, la "Cité"

affluent vers la Dyle, à la Haine.³

Le Pagus Bragbatensis apparaît dans le Traité de Meerssen du 8 août 870, signé par Louis le Germanique et Charles le Chauve. Meerssen est le nom d'une localité située près de Maastricht. Il procède au démembrement, par les signataires, de la Lotharingie au détriment de Louis II, fils de Lothaire, leur neveu, qui ne conservera que l'Italie du Nord.

Fr. Ganshof⁴ explique comment les négociateurs du Traité de Meerssen procédèrent au partage de la région centrale: "... des commissaires nombreux, désignés par les parties et réunis en conférence, établiront un relevé des comtés, des évêchés, des abbayes, des chapitres, des domaines royaux existant au sein des territoires à répartir et tentèrent de préparer des lots équivalents quant aux masses de charges lucratives, distribuables à la clientèle aris-

2 Alph. Wauters - *Histoire des environs de Bruxelles*, Tome 1, Introduction, page XXXIV.

3 J.B. de Vaddere *Traité de l'origine des ducs de Brabant*, Tome 1 page 85, 1672 réédition de 1784

4 F. Ganshof - *Histoire des relations internationales-1953*, Tome 1 page 47

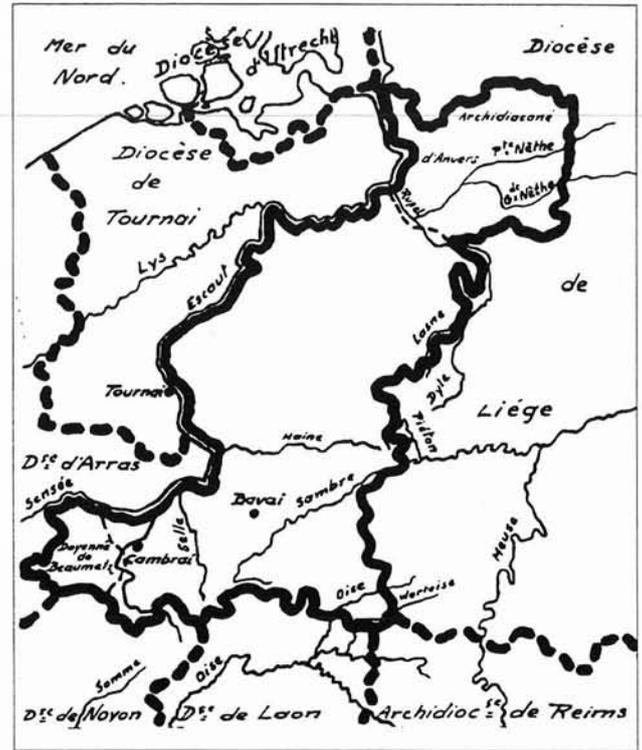
tocratique. Ces lots constituèrent la base des partages.”

C’était là pratique courante. Léon Vanderkindere³ nous dit en effet que “tous les traités antérieurs et ceux qui suivront cherchent avant tout à faire des parts à peu près équivalentes; ils ne s’inquiètent ni du caractère ethnique des populations, ni de l’organisation civile et religieuse.”

Un auteur français⁴ a fait le calcul: “Cinq villes, dont deux métropoles, quarante trois abbayes, vingt neuf comtés, quatre moitiés de comté et deux districts composaient le lot de Louis le Germanique; celui de son frère, Charles le Chauve, comprenait neuf villes dont trois métropoles, trente trois abbayes, trente comtés et quatre moitiés de comté.”

Le texte du traité⁵ cite clairement, outre le domaine de Meerbeke, les quatre comtés du Brabant: “in Bragbanto comitatus IIII” comme revenant à Charles le Chauve. Il ne désigne malheureusement pas les comtés par leur nom ni par celui de leur centre administratif.

P. Bonenfant⁶ s’est efforcé de les décrire comme suit: “Le pagus du Brabant apparaît en 870 divisé en quatre comtés... Ces quatre divisions peuvent se reconstituer aisément si l’on jette un coup d’œil sur la carte: un des comtés ayant eu, semble-t-il, pour chef-lieu un endroit du nom de Biest, devait englober le territoire des futurs doyennés d’Alost, de Pamel et de Grammont; un second dont le comte résidait probablement à Chièvres, devait avoir pour étendue celle des futurs doyennés de Chièvres et de Saint Brice; un troisième devait correspondre au futur doyenné de Hal et le quatrième au futur doyenné de Bruxelles.”



Le Diocèse de Cambrai
(extrait de “L’antiquité classique”, 1952, tome 2)

Nous retiendrons que, comme le dit excellemment F. Ganshof,⁷ “... la principauté territoriale qui a dans la suite porté le nom de Brabant, n’a compris qu’un seul des quatre comtés; qui se partageaient en 870 l’ancien pagus du Brabant, à savoir celui d’Uccle ou de Bruxelles et une partie de celui de Hal; son noyau primitif a été d’ailleurs le comté de Louvain qui n’était pas situé dans l’ancien pagus du Brabant, mais constituait en 870 l’un des quatre comtés de la Hesbaye.”

Une question importante, nous semble-t-il, reste sans réponse. Quel était le statut exact du domaine de Meerbeke?

Une moitié de comté, un district, un domaine royal ...

En outre et, surtout, quelles étaient ses limites?

3 Léon Vanderkindere *La formation territoriale des principautés belges au Moyen âge*, 1902, page 12.

4 Robert Parisot *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, page 374.

5 Annales de Saint Bertin page 174

6 P. Bonenfant *Quelques cadres territoriaux de l’histoire de Bruxelles*, 1934, ASAB T XXXVIII, pp 5 à 45

La question mérite attention dès lors que, chacun peut le constater et ceci n'est pas une hypothèse, Uccle où se situe la place forte de Humberch n'est qu'à un peu plus de vingt kilomètres de Meerbeke.

Le domaine englobait-il à la fois Uccle et Meerbeke?

Qu'en advient-il, dès lors, des 4 comtés reconstitués par P. Bonenfant et reconnus comme tels par nombre d'historiens?

Un comte important

Odelard assumait la responsabilité militaire des quatre comtés brabançons et du domaine de Meerbeke.

Des auteurs allemands⁸ déclarent que "il existait à coup sûr une classe de «comtes de première catégorie» dont les titulaires obtenaient l'administration soit de plusieurs comtés, soit du comté d'une cité importante, soit les deux à la fois. Or, ces titulaires appartenaient, selon tout ce que nos recherches prosographiques permettent à voir, à un nombre assez limité de grandes familles."

Il semble maintenant établi qu'Odelard était effectivement un personnage important, au moins aussi important que ceux évoqués par M.E. Mariën⁹ dans sa description du vaste cimetière du "Champ de sainte Anne" à Anderlecht.

L'auteur affirme en effet que "La présence d'assez nombreuses épées indique nombre de personnages de rang assez élevé; les deux angons¹⁰ sont des armes exceptionnelles réservées à des chefs qui peuvent avoir eu le titre de comte."

Conclusions

Il est mal fondé d'envisager que les vies de Saints sont des falsifications délibérées. Ces documents sont l'interprétation d'une réalité restituée à travers un prisme culturel. Ils intègrent inévitablement aux termes du récit, des interprétations poétiques. Restituer la part du vrai et la vision du vrai n'est guère aisé aujourd'hui. On se souviendra cependant que les fouilles de la collégiale de Nivelles corroborèrent les termes de la Vita Gertrudis.

Le Homborg, place forte carolingienne, est une hypothèse vraisemblable confortée par la toponymie et par la configuration du site. Elle ne restera cependant qu'une hypothèse, il est vrai plausible, tant que des recherches archéologiques sérieuses n'auront pas été entreprises.

Dans son ouvrage intitulé *Les invasions normandes en Belgique au IX^e siècle*, publié en 1967, pages 37 et 38, A. D'Haenens souligne que les objets proprement vikings retrouvés en nos régions, le furent par hasard.

Il poursuit: "Les archéologues belges n'ont pas encore entrepris de fouilles en rapport avec les incursions des Vikings... De telles recherches seraient du plus haut intérêt; les résultats obtenus ces trente dernières années par les archéologues allemands, scandinaves et hollandais en témoignent."

En cette matière aussi, le retard belge restera-t-il manifeste ?

7 F. Ganshof *Coup d'œil sur l'évolution territoriale comparée de la Flandre et du Brabant*, Société royale d'archéologie, de Bruxelles, 1934, page 4.

8 W. Paravicini et K.F. Werner *Histoire comparée de l'administration du IV^e au XVIII^e siècle*, Actes du colloque de 1977, 1980, page 222

9 M.E. Mariën *La région bruxelloise avant 700*, extrait des "Cahiers bruxellois" 1957, Tome II fasc.1 pp 1 à 71, page 66.

10 Un angon est un javelot garni de deux crocs en usage chez les Francs.

Herinneringen uit mijn schooltijd bij de zusters van O.L.V. van zeven weeën te Linkebeek in de jaren 1917-1923

door Maria Labarre

In het oorlogsjaar 1917 ging ik naar de bewaarschool te Linkebeek de klastitularis was zuster Raphaël, geboren te Dworp op 14/3/1861 als Ghijssels Barbara, zij overleed op 28/11/1922. Dagelijks kregen we, in een grijs pintje, soep en een soldatenkoek. De soep werd gemaakt door bompa en boma Cristoffel en werd naar school gebracht in kruiken en vervoerd met de kruiwagen. Hierbij een klasfoto van het jaar 1917, (wij hebben ons pintje in de hand) met de namen van de volgende kinderen:

bord Alice Despiegeleer en Maria Labarre; Margueritte Degreef; Louise Deridder; Ida Wets;

Laatste rij: van rechts naar links:

Zuster Raphaël; Clementine Berghmans; Julienne en Marie Moorkens; Clementine Denayer; Marie Opdegrecht; Jeanne Vancutsem (bijnaam vapeur).

Na de oorlog waren engelse soldaten gelogd in een grote herberg met zaal "bij Jacques Dehaes" in de Statiestraat, zij deelde aan de kinderen vleesballetjes uit.



Elisa Thijs; Aline Gabriels; Marie Heymans; Elisa Sermon; Theresa Moorkens; Aline Voets;

Tweede rij links:

Jeanne Geldermans; Emerence Vandenbosch; Anna Vandenbosch; (bijnaam Moens); Yda Vanderhaegen; achter het

In de zomer van 1923 werd het oorlogsmonument ingehaald door burgemeester Camiel Berghmans. Het kunstwerk is gemaakt door Dolf Ledel. Ik heb die kunstenaar goed gekend, hij was veel op wandel.

Het monument was gelegen aan de processieweg. De schoolkinderen waren allen



De processieweg



aanwezig onder leiding van zuster Clothilde, die les gaf van 1900 tot 1932, zij was afkomstig van Neerlinde. Die dag regen-

de het en wij hadden allen een driekleurig lint, die kleuren gingen af op mijn mooi wit kledje.

Les archives de la province de Brabant: une mine pour l'histoire locale. Le cas de l'église Saint-Job à Uccle

par Jean Houssiau

À l'occasion de la scission de la province de Brabant (Brabant flamand et Brabant wallon), d'importants versements d'archives ont été effectués aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, en provenance de l'ancienne administration provinciale.¹

La province comme miroir de la vie communale

La province est à la fois une subdivision territoriale de l'État et une collectivité politique autonome.² Elle participe donc à l'administration générale et dispose, en outre, d'un pouvoir de décision propre, attribué au conseil provincial et à la députation permanente. Dans le cadre de l'autonomie provinciale, souhaitée par les Constituants et les auteurs de la loi de 1836, organisant les provinces de l'État belge, «unitaire et décentralisé», la province gère «l'intérêt provincial», défini par le législateur, entre autres la construction et l'entretien de voiries, l'entretien et la police des cours d'eau non navigables, l'assèchement des marais, la lutte contre les épidémies, les travaux d'hygiène publique, la création d'instituts de bienfaisance et d'écoles techniques, la promotion de la culture et du tourisme, la participation aux associations intercommunales, la création de sociétés régionales



Dessin de Pol Craps

de développement, ... etc. En matière de tutelle administrative, la province exerce un droit de contrôle (par les procédures de suspension, d'annulation, d'approbation ou d'autorisation), sur les institutions publiques «inférieures», telles que les communes, les commissions d'assistance

- 1 Depuis la scission, les compétences de l'ancienne province de Brabant pour les communes de Bruxelles sont attribuées aux différents organes régionaux et communautaires du territoire de la région bruxelloise, à l'exception des compétences restées sous la responsabilité du gouverneur de l'arrondissement administratif de Bruxelles-capitale, qui a notamment la charge de conserver certaines archives communautaires de la province.
- 2 A. Mast (†), Précis de droit administratif belge, éd. adaptée et complétée par A. Alen et J. Dujardin, (Gand), 1989, p. 289 et sv.

publique, les intercommunales ou les fabriques d'église.³

Bref, on comprend l'intérêt des archives provinciales pour la recherche en histoire locale contemporaine: ses interventions sont nombreuses et variées dans la vie communale, par l'exercice du droit de contrôle et par une participation active au financement de projets municipaux. Les archives, versées aux Archives générales du Royaume lors de la scission de la province brabançonne, ont d'ores et déjà fait l'objet d'instruments de recherche et complètent avec intérêt les versements antérieurs.⁴ Dans la mesure du possible, le classement des archives suit l'organisation archivistique de l'administration provinciale, en respectant la constitution organique des dossiers, par division et par service.

Le dossier de l'église Saint-Job

Parmi les dossiers relatifs aux édifices du culte,⁵ l'un d'entre eux, à titre d'illustration, concerne la construction de la nouvelle église Saint-Job à Uccle au début du XX^e siècle.⁶

Au XVIII^e siècle, déjà, les habitants de Carloo avaient exprimé le souhait d'élever la chapelle Saint-Job au rang paroissial, mais le clergé d'Uccle Saint-Pierre s'y était opposé. En 1835-1837, ils obtinrent gain de cause: la chapelle castrale, reconstruite en 1622, fut démolie et fit place à la première église paroissiale Saint-Job,

remplacée au début du siècle par l'édifice actuel.⁷

Le dossier en question, éclaire l'histoire de la construction du bâtiment, depuis les premiers balbutiements, au siècle passé, jusqu'à la réception définitive des travaux en 1919. On y trouve les copies de nombreuses délibérations du Conseil de fabrique et du Conseil communal, les dépêches du gouverneur ou du ministre de la justice, chargé des cultes, ainsi que le courrier adressé au gouverneur par le curé Maes, porte-parole des intérêts paroissiaux. Comme la province est intervenue dans le financement du projet, cette liasse de documents comprend aussi le cahier des charges, avec le détail des matériaux utilisés, ainsi que les pièces relatives à la mise en adjudication publique et le relevé des comptes (287.467 francs, 10 centimes).

Les péripéties, liées à la construction de la nouvelle église, eurent des échos chez le gouverneur provincial. Le choix de l'emplacement de l'église a, en effet, suscité une polémique qui opposa l'administration communale à la fabrique d'église. Sans doute, faut-il replacer ce conflit dans le climat politique de l'époque: le clivage libéral – catholique était encore assez tranché à Uccle, avant la première guerre mondiale. Le projet d'une modification du tracé primitif de la ligne de chemin de fer de Schaarbeek à Hal et de l'emplace-

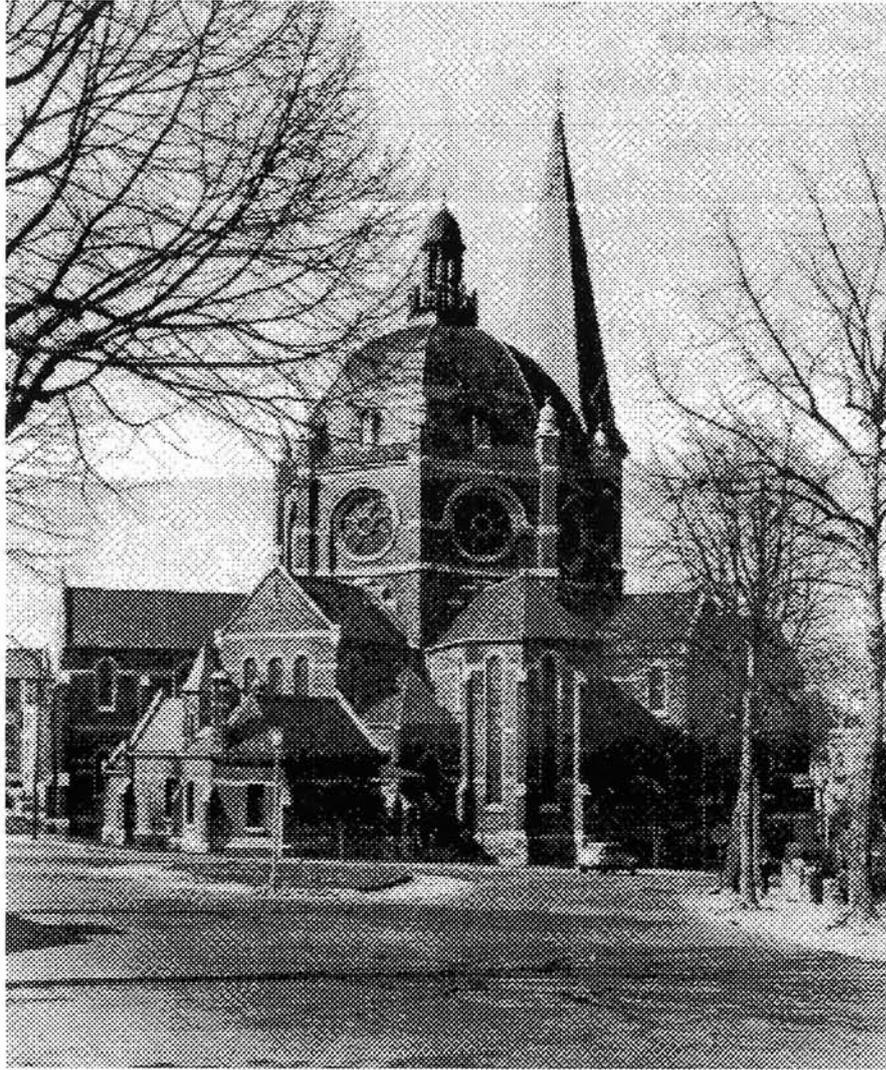
3 Depuis les réformes constitutionnelles, il faut tenir compte des changements dans l'organisation de la tutelle administrative, compte tenu de l'apparition des régions et communautés.

4 R. Nijssen, *Aperçu des instruments de recherche disponibles à la salle de lecture des Archives générales du Royaume. Situation au 1er janvier 1998*, Bruxelles, 1998, p. 148-154. (Guides, 35). Les archives de la province sont librement accessibles, à l'exception des dossiers relatifs au personnel ou de certaines notules consultables sur demande.

5 Voir l'inventaire dressé par G. Maréchal et A. Marginet, *Gouvernement provincial du Brabant. Travaux aux édifices du culte (1894-1975)*, Bruxelles, 1996, 32 p. Instruments de recherche à tirage limité, 430). Je remercie Madame Maréchal, chef de section aux Archives générales du Royaume, pour ses informations.

6 Pour l'histoire de la construction de l'église Saint-Job, il y a lieu de consulter aussi les archives d'autres intervenants, entre autres la Commune d'Uccle, la paroisse et la fabrique d'église Saint-Job, le doyenné d'Uccle, l'archevêché de Malines. Voir par exemple, Bruxelles, Archives générales du Royaume (AGR), Archives ecclésiastiques du Brabant, n°31.463 (reconstruction de l'église Saint-Job, 1910), avec une affiche de l'adjudication publique. Cet article vise à montrer l'intérêt des documents de l'administration provinciale, et repose uniquement sur le dossier conservé aux AGR, Gouvernement provincial, Tutelle administrative des fabriques d'église, Travaux aux édifices du culte, n°488, non folioté.

7 P. Ameeuw, *Histoire religieuse*, dans *Histoire d'Uccle. Une commune au fil du temps*, 2e éd., Uccle, 1994, p. 74-76.



La nouvelle église (1912).

ment d'une gare servit aussi de prétexte à la discussion.

Au moment le plus fort de la crise, la commune alla jusqu'à subordonner le subside accordé à l'érection du nouveau bâtiment, à la condition que l'église soit édifiée sur l'emplacement de l'ancienne blanchisserie Schülte, où s'élevait jadis le château Carloo, plutôt que sur le plateau du Ham, proposé par les marguilliers, situé à mi-côte de la drève du prince de Ligne. En fait, la fabrique avait d'abord soumis à l'approbation du Conseil communal le premier terrain, cédé par la famille de Ligne, avant de donner sa préférence au second, offert par la même famille. «*Monsieur Schülte*, écrit le bourgmestre Léon Vanderkindere au gouverneur, en 1900, *a été invité à déguerpir et à*

installer ailleurs, à grands frais pour lui, sa blanchisserie de linge». Le Conseil ne voulait donc pas changer d'avis.

Tous les arguments furent ensuite utilisés pour infléchir le choix. La fabrique argumenta la mauvaise qualité du terrain de l'ancien château. Pour le directeur du service géologique de Belgique, «*la conclusion à tirer des sondages, c'est que l'on se trouve, non seulement ici, dans les alluvions tourbeuses des vallées qui constituent le terrain le plus défectueux pour la bâtisse, mais qu'avant d'y arriver, il faut encore enlever plus de 5 mètres de terrains rapportés*». D'après une dépêche du ministère de l'agriculture, la commission médicale provinciale de Bruxelles «*condamne tout aussi énergiquement le choix de l'administration communale d'Uccle*». Faisant état, en

1902, d'une épidémie de rougeole sévisant à Saint-Job, elle rappelle les cas de fièvre typhoïde survenus chez les habitants d'une dépendance de l'ancien château et conclut que le terrain envisagé est *«insalubre et impropre à l'édification d'une église. Quels que soient les travaux que l'on fasse, elle sera vraisemblablement toujours humide. Elle vaudra ce que vaut une construction édifiée au sein d'un marais»*...

La correspondance du curé avec le gouverneur du Brabant, reflète l'ambiance des relations entre les représentants du pouvoir local et le clergé: *«Le Bourgmestre a fait venir à mon insu mon architecte avec ordre de n'en rien dire à moi et lui a posé des questions insidieuses touchant notre construction de l'église. Ce brave homme gardait le silence, mais il vient de dévoiler tout puisqu'il voyait que j'étais au courant des agissements. Monsieur le Bourgmestre, que j'estime cependant, n'avait pu garder le secret et par suite mon architecte était délié du sien; Monsieur le Bourgmestre avait causé à un de mes amis, homme très distingué qui m'avait prévenu»*.

L'emplacement finalement choisi, en 1908, de commun accord entre la fabrique et les édiles communaux, fut le terrain de l'ancien jardin potager du château de Carloo, cédé pour l'édification de la nouvelle église par les héritiers du Prince de Ligne à la famille Hamoir, qui le céda à son tour à la commune.

Dessinés par l'architecte anversois J. Bilmeyer, les plans de l'édifice sont aussi conservés dans le dossier de la province de Brabant. Les archives témoignent que

les projets architecturaux n'ont pas suscité l'enthousiasme unanime de tous les intéressés. Dans un rapport adressé au gouverneur, en 1908, un membre du comité des correspondants de la Commission des monuments et sites, estime que *«l'avant-projet élaboré par monsieur l'architecte (...) me paraît devoir recueillir plus de critiques que d'éloges. Et d'abord la plantation de l'église avec son grand axe suivant une diagonale du terrain, n'est guère admissible, car elle rejette le porche d'entrée dans un angle de la place publique; l'effet en est fâcheux et n'est guère racheté par la tour qui, se présentant obliquement, donnerait une perspective alourde. (...) Les façades offrent une combinaison peu réussie d'éléments non stylisés. (...) On ne peut que regretter l'idée de vous proposer une réduction de la coupole à lanterne de l'église Sainte-Marie à Schaerbeek qui n'est pas un modèle à suivre. Le comité des correspondants sera sans doute unanime à souhaiter qu'une nouvelle étude du style plus serré et de visées plus simples précède l'élaboration du projet définitif. La jolie vallée de Saint-Job mérite que l'on y élève une église de caractère rural qui, vue de l'avenue Hamoir, ne détonne pas dans le paysage et rallie les suffrages des artistes»*.

À la lumière des documents sur la construction de l'église Saint-Job à Uccle, rapidement esquissée dans les lignes qui précèdent, on mesurera l'intérêt des archives de la province de Brabant pour la recherche en histoire contemporaine locale, surtout si les archives des autres niveaux de «pouvoir» sont perdues ou ne sont pas (encore) accessibles.

Chronique d'une vieille famille: les De Dobbeleer

Interview par Hélène Falk-Bracke

Ceux qui habitaient à Rhode il y a quinze ans ou plus se souviennent sûrement de lui: éternellement vêtu de son grand tablier de brasseur, Raymond De Dobbeleer sillonnait les rues de la commune au volant de son camion, où il puisait bières, eaux, limonades et autres boissons pour les livrer à ses clients à domicile. En remuant ses souvenirs, il nous

retrace la vie d'une famille rhodienne, émaillée de plaisirs et, souvent, de drames qui prouvent qu'il ne faut pas trop avoir la nostalgie de ce "bon vieux temps" où tant de gens mouraient à la fleur de l'âge.

Les origines de la famille

C'est mon arrière-grand-père, Petrus Josephus De Dobbeleer qui est venu s'installer à Rhode. Il était né à Pepingen



Le personnel de la brasserie De Dobbeleer entre les deux guerres.



La brasserie De Dobbeleer après la première guerre mondiale.

(entre Hal et Enghien) en 1791. Il reste encore dans cette région un Raymond De Dobbeleer dont les chevaux de trait étaient les plus réputés de Belgique.

Mon arrière-grand-père est mort du choléra pendant l'épidémie de 1866. C'est la dernière grande épidémie de choléra en Belgique. Sur son chariot, il transportait les cadavres depuis le hameau du Culot (De Hoek) où il habitait. C'est ainsi qu'il a été contaminé.

Il a eu deux fils: l'aîné, Nicolas (1823-1891) est devenu fermier; le cadet, Auguste (1830-1892) est mon grand-père.

Mon grand-père avait épousé Maria Mommaert (1837-1904); elle était de la famille des sœurs Van Keerberghen, celles qui, en 1847, ont fondé le couvent Onze-Lieve-Vrouw sur une terre donnée par leurs parents, les fermiers de Lansrode.¹

Mon père est né à la ferme Sainte-Anne, qui appartient encore toujours à un De Dobbeleer. La ferme sise à l'avenue Jonet, connue sous le nom de *Ferme De Dobbeleer* appartenait à une autre branche de la famille. Un des anciens bourgmestres de Rhode était un petit cousin de mon père.²

Mon grand-père a eu treize enfants, dont huit fils. Par ordre de naissance:

Joseph (°1862), négociant en bière,
 Marie (°1863),
 Alphonse (°1864), rentier,
 Ferdinand (°1865), médecin,
 Auguste (°1867), fermier,
 Edmond (°1868), pharmacien,
 Émile (1872-1934), prêtre,³
 François (1873-1950), mon père, brasseur,
 Anne,
 Raymond, vétérinaire et fermier à la ferme Sainte-Anne,
 Joséphine (°1881).

Je ne connais pas la date de naissance des deux filles mortes en bas âge.

Brasseur et marchand de bière

Mon père était tellement doué qu'il avait terminé ses études secondaires à 16 ans. Il était donc trop jeune pour pouvoir entrer à l'université. C'est pourquoi, en attendant, il a appris le métier de brasseur à Bruxelles, dans la brasserie De Coster. Ensuite, la mort de son père l'a empêché de reprendre des études.

Tous les frères avaient une très riche personnalité, mais à part mon père qui a eu huit enfants, ils n'ont pas eu une nombreuse descendance. Le fermier n'a eu qu'une fille, Maria, qui a eu trois fils dont l'un est le fermier actuel de Sainte-Anne. Le médecin a eu un enfant, le pharmacien trois, les filles sont restées célibataires et ont habité ensemble dans le centre du village.

Mon père était né le 16 juin 1873. Il s'est marié le 10 septembre 1901 avec Marie Apolline Mertens. Il est mort le 17 août 1950. Ma mère est née le 23 juin 1877 et est décédée le 18 septembre 1945. Chez ma mère, il y avait quatre garçons et quatre filles.

1 Constant Theys, *Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode*, Brussel, drukk. De Smedt, 1960, pp. 358-360.

2 Est-ce un Van Keerberghen ? Id., p. 474.

3 C. Theys, op. cit., p. 419.

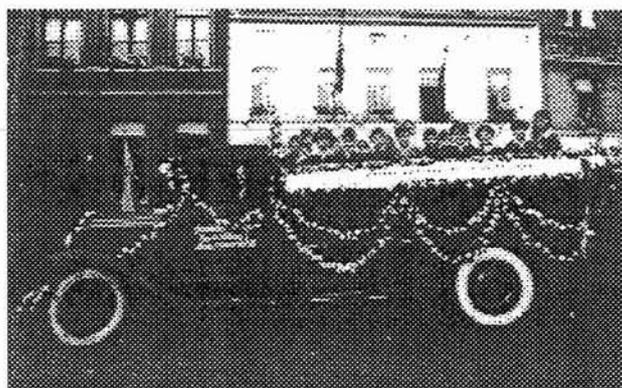
Mes parents ont eu huit enfants:
 Florimond René (°1902), fermier à Steenhuffel (Londerzeel),
 Juliette (1904-1916),
 Léon (°1907),
 Alphonse (°1910), représentant,
 Anne (°1912),
 Ferdinand (°1915), prêtre,
 Raymond (°1917), négociant en bière (c'est moi),
 Marcel (°1923), ingénieur-brasseur, puis marchand de meubles.

À l'état civil, les trois premiers ont leur nom écrit en un mot (Dedobbeleer); seuls les quatre derniers portent le patronyme exact: De Dobbeleer en deux mots !

Je suis donc le cinquième fils de la brasserie De Dobbeleer, située au coin de la rue du Village et de la Oliebronstraat (rue de la Source d'huile !).⁴ Elle a été achetée par mon père en 1901 ou 1902 à Monsieur Alphonse De Becker, surnommé Fons Den Boer parce qu'il était fermier. Ce Fons s'est marié une heure avant mon père et son épouse est décédée le même jour que ma mère ! Quel parallélisme... La brasserie De Becker était la plus ancienne de Rhode.⁵ Si mes souvenirs sont exacts, elle avait été fondée en 1774.

Je suis né le 30 mai 1917. Le 17 décembre 1957, j'ai épousé Gilberte Van Nuvenhuyzen; née le 9 décembre 1920 et décédée le 7 mars 1991.

Après la (seconde) guerre, la brasserie ne fonctionnait plus très bien, la gueuze artisanale se vendait très mal, parce que le prix de revient était trop élevé. Après la mort de mes parents, comme mes frères désiraient sortir d'indivision, nous avons cessé la production; nous nous sommes partagé les bâtiments, qui existent toujours. Ils sont en partie loués, une partie est transformée en dépôt. La bière



Camion de la brasserie De Debbeler transportant des enfants de quatre familles de brasseurs lors d'une fête villageoise. Marcel De Dobbeleer est le quatrième en partant de la gauche.

était faite avec l'eau d'une source canalisée. C'était une source naturellement sous pression; nous n'avions pas besoin de pompe. Dans la cave du dépôt, cette source est toujours visible; il en suinte une eau très ferrugineuse, au toucher gras, elle laisse des irisations sur les murs. Le soubassement du bâtiment est fait de troncs de chênes qui reposent sur le marécage qui se trouvait dans le centre de Rhode avant les constructions. Ces troncs sont imputrescibles et tout gorgés d'eau.

Après le partage, je me trouvais sans situation; je n'aimais pas le travail de la terre... C'est mon frère Florimond qui m'a conseillé de devenir marchand de bière. Comme nous avons la clientèle d'une vingtaine de particuliers, c'est avec eux que j'ai débuté en 1955. Peu à peu, je suis parvenu à me faire une bonne clientèle. J'ai cessé mon activité en 1982 avec 500 clients, uniquement des particuliers, pas de cafetiers.

Ma fille unique, Marie-Luce, est née le 28 septembre 1960. Elle s'est mariée le 1^{er} avril 1989 avec Philippe Lesperoy (°12/01/1947). Ils ont deux enfants: une fille, Audrey (°26/02/1990) et un fils, Maxime (°06/01/1996).

4 Toponyme sans doute unique au monde ! Il provient de la déformation de Holleborre (source profonde) en Oliebron, traduit ensuite littéralement en français !

5 C. Theys, op. cit., p. 277. Selon lui, elle existait déjà en 1755.

Mon second frère, Léon, a épousé sa cousine, Maria, de la ferme Sainte-Anne, la fille unique d'Auguste. Ils ont eu trois fils. Le deuxième est mort en tombant d'un tracteur. C'est le troisième qui a repris la ferme.

Le troisième frère, Alphonse, le représentant, a été restaurateur à Rhode, au restaurant Alfred, à la *Ferme de Rhode*.⁶ Il s'est marié en 1936 avec Aline Vermeers, fille d'un pâtissier de l'avenue Louise, et a repris le restaurant en 1937 jusqu'après la guerre. Il est devenu veuf après un an et s'est remarié avec Lisa Luycks (°Hal, 05/10/1925), avec qui il a eu deux enfants: Jean et Marie-Rose, qui est morte de malaria en 1978, au Sri Lanka. Elle était mariée. Son enfant est revenu et a été élevé par sa grand-mère. Mon frère était mort en 1973.

Le quatrième, Fernand, est devenu curé à Ohain. Avant cela, il avait été pendant cinq ans professeur de néerlandais au collège Cardinal Mercier et puis, de nouveau pendant cinq ans, économe.

Ma sœur, qui précédait Fernand, née en 1912, vit toujours. Elle a épousé Max Diez. Elle a toujours habité à Ixelles.

Mon frère Marcel, né en 1923, ingénieur-brasseur de formation, était marchand de meubles à Tubize comme son beau-père qui est mort un an après le mariage de sa fille.

Ma sœur Juliette est morte de méningite en 1916, à 12 ans, un an avant ma naissance. Elle était toujours la première de classe.

J'ai fait mes études primaires à Rhode, au Wauterbos. Avant cela, j'étais au jardin d'enfants chez les sœurs. Je n'ai plus eu beaucoup de contacts avec mes camarades d'école. Le premier de classe, Devillez, fils d'un gendarme, est devenu

chauffeur de taxi. Il a été assassiné par de jeunes voyous qui voulaient lui voler sa recette. Le deuxième de la classe, Stoffels, un garçon très intelligent, s'est suicidé en sautant par une fenêtre. Le troisième est devenu menuisier; il a fait de bonnes affaires. Les autres ont bien réussi dans la vie. Ils étaient travailleurs comme tous les Rhodiens.

La vie a beaucoup changé avec l'installation de nombreux Bruxellois après 1945. Les Rhodiens sont devenus plus modernes, plus dépensiers qu'avant. Quand j'étais gamin, on se contentait d'une boîte à conserve vide, où l'on introduisait une pierre: c'était un *troemeleer*.

Après l'école primaire, je suis allé pendant deux ans au collège Cardinal Mercier. Là on a dit "jamais il ne parlera le français". Malheureusement, il y avait très peu de copains qui étaient bilingues. Automatiquement, les Flamands se regroupaient. Mes parents m'ont mis ensuite, pendant un an, en pension à Saint-Victor, à Alsemberg, qui à cette époque était une école francophone. Quelle punition: de ma chambre d'internat, je voyais pratiquement ma maison ! Ensuite, je suis resté à Saint-Victor pendant encore deux ans, mais comme externe. J'y ai surtout appris à me débrouiller en français, en anglais et un peu en allemand. J'y ai rencontré beaucoup d'élèves venant de partout, même d'Anvers, mais je ne me suis pas fait de vrais amis. Ensuite, j'ai travaillé à la brasserie jusqu'à mon service militaire: T. Tr. (Troupes de Transmission) à Vilvorde, mobilisé en 1939, puis en 1940 comme sergent.

À l'armistice, mon frère Alphonse, prévenu par un Rhodien qui était rentré chez lui, est venu à vélo à ma recherche, à Laarne, et à la recherche de mon frère Ferdinand, caporal infirmier cantonné à deux kilomètres de mon casernement, ce

6 Sur cette guinguette, voir Charles Carpentiers, *Cinquante ans de vie à Rhode*, dans *Ucclensia* n° 119, 1988, pp. 19-23.



L'arrière de la brasserie De Dobbeleer vers 1975.

que j'ignorais. Alphonse avait l'intention de nous ramener habillés en civils. J'ai refusé parce que je savais que nous allions être démobilisés, ce qui a eu lieu deux jours après. Un camion militaire allemand nous a déposés à la gare du Midi... trop

tard pour le tram vers Rhode J'ai passé la nuit à la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne). Mon frère Ferdinand était rentré depuis la veille.

Et puis, la guerre... cela a été la guerre... une période de points d'interrogation...⁷

⁷ L'occupation nazie a profondément divisé la population rhodienne, comme celle de tant d'autres communes. Les cicatrices ne sont pas encore refermées et c'est donc une période sur laquelle les "vieux Rhodiens" n'aiment pas beaucoup s'étendre.

door Raymond Van Nerom

Wij vervolgen met het afschrijven van de bevolkingsregisters waarvan het eerste gedeelte verscheen in de vorige nummers van Ucclesia.

Hof ten Berg

nr. 98

- 1. Wets Joseph**, landbouwdagloner, 55 jaar, gehuwd, op 14/11/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 2. Dewinkeleer Livine**, huisvrouw, 54 jaar, gehuwd, op 14/11/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 3. Wets Anne Catherine**, landbouwdagloonster, 25 jaar, ongehuwd, op 14/11/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 4. Wets Barbe**, landbouwdagloonster, 21 jaar, ongehuwd, op 14/11/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 5. Wets Jean Baptiste**, landbouwdagloner, 15 jaar, kind, op 14/11/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 6. Wets Jeanne**, z.b., 14 jaar, kind, op 14/11/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 7. Wets Pierre**, z.b., 9 jaar, kind, op 14/11/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 8. Wets François**, z.b., 7 jaar, kind, op 14/11/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 9. Wets Louise**, z.b., 4 jaar, kind, op 14/11/1852 vertrokken naar Ukkel.

Allemaal geboren te Sint-Genesius-Rode.

nr. 99

Geen inwoner in dit huis.

nr. 100

- 1. Andrès Joseph**, landbouwdagloner, 39 jaar, gehuwd, op 08/12/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 2. Puttemans Marie Elise**, huisvrouw, 28 jaar, gehuwd, op 08/12/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 3. Andrès Jean Baptiste**, z.b., 11 jaar, kind, op 08/12/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 4. Andrès Marie Anne**, z.b., 4 jaar, kind, op 08/12/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 5. Andrès Chrétien**, z.b., 3 jaar, kind, op 08/12/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 6. Andrès Joseph**, z.b., 15 maanden, kind, op 08/12/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 7. Andrès Elisabeth**, z.b., geb. op 09/07/1847, kind, op 08/12/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 8. Andrès Pauline**, z.b., geb. op 03/10/1849, kind, op 08/12/1852 vertrokken naar Ukkel.
- 9. Andrès Anne Catherine**, z.b., geb. op 13/10/1851, kind, op 08/12/1852 vertrokken naar Ukkel.

Allemaal geboren te Sint-Genesius-Rode behalve 1 (Brussel) en 2 (Overijse).

nr. 101

Geen inwoner in dit huis.

nr. 102

- 1. Fastenaekel Jean François**, landbouwer, 31 jaar.
- 2. Swaelens Marie**, huisvrouw, 25 jaar.
- 3. Fastenaekel Jeanne**, z.b., 18 maanden.

4. **Truweel Anne Catherine**, z.b., 12 jaar.
5. **Fastenaekel Barbe**, z.b., geb. op 25/01/1849.
6. **Fastenaekel Joseph**, z.b., geb. op 27/10/1847, overleden op 06/04/1848.
7. **Fastenaekel Catherine**, z.b., geb. op 26/09/1851, overleden op 13/10/1854.
8. **Fastenaekel Pierre Joseph**, z.b., geb. op 22/11/1853, overleden op 27/11/1855.
9. **Fastenaekel Pierre Joseph**, z.b., geb. op 21/12/1856.

Allemaal geboren te Sint-Genesius-Rode.

nr. 103

1. **Truweel Corneille**, landbouwdagloner, 57 jaar, weduwnaar, op 15/02/1856 vertrokken naar Elsene.
2. **Truweel Marie**, landbouwdagloonster, 16 jaar, kind, op 02/02/1848 vertrokken naar Linkebeek.
3. **Truweel Catherine**, landbouwdagloonster, 13 jaar, kind, op 30/06/1850 vertrokken naar Elsene.
4. **Truweel Marie Anne**, z.b., 10 jaar, kind, overleden 21/04/1848.
5. **Truweel Jeanne**, z.b., 7 jaar, kind, overleden op 15/06/1848.

Allemaal geboren te Sint-Genesius-Rode behalve 1 (Brussel) en 2 (Linkebeek).

nr. 104

1. **Fastenaekels Joseph**, pachter, 74 jaar, gehuwd.
2. **Lauwereys Catherine**, pachteres, 73 jaar, gehuwd.
3. **Fastenaekels Jeanne**, landbouwster, 41 jaar, ongehuwd.
4. **Fastenaekels Pierre**, landbouwer, 37 jaar, gehuwd.
5. **Fastenaekels François**, landbouwer, 33 jaar, ongehuwd (later gehuwd te Waterloo).
6. **Fastenaekels Joséphine**, landbouwster, 27 jaar, ongehuwd.

7. **Testart Gilles**, knecht, 22 jaar, ongehuwd.
8. **Creytens Joseph**, knecht, 23 jaar, ongehuwd.
9. **Restiaux Marie Ad.**, huisvrouw, geb. in 1821, gehuwd.
10. **Fastenaekels Anne Catherine**, z.b., geb. op 09/04/1853, kind.
11. **Fastenaekels François**, z.b., geb. op 20/04/1855, kind.
12. **Fastenaekels Pierre Joseph**, z.b., geb. op 13/04/1856, kind.

Allemaal geboren te Sint-Genesius-Rode behalve 1 en 8 (Dworp) en 9 (Bergen).

nr. 105

1. **Steenbekeliers François**, houthakker, 35 jaar, gehuwd.
2. **Lemmens Jeanne Marie**, huisvrouw, 37 jaar, gehuwd.
3. **Steenbekeliers Livine**, papiermaakster, 17 jaar, kind.
4. **Steenbekeliers Jeanne Marie**, z.b., 11 jaar, kind, op 19/03/1855 vertrokken naar Ukkel.
5. **Steenbekeliers Marie Anne**, z.b., 10 jaar, kind, op 27/03/1855 vertrokken naar Elsene.
6. **Steenbekeliers Pierre**, z.b., 8 jaar, kind.
7. **Steenbekeliers Elisabeth**, z.b., 5 jaar, kind.
8. **Steenbekeliers Marie Anne Catherine**, z.b., 24 maanden, kind.
9. **Steenbekeliers Marie**, landbouwdagloonster, 28 jaar, ongehuwd, op 19/03/1855 vertrokken naar Ukkel.
10. **Steenbekeliers Jeanne Marie**, z.b., 4 jaar, kind.
11. **Steenbekeliers Jacques**, z.b., geb. op 09/03/1847, kind.
12. **Steenbekeliers Livine**, z.b., geb. op 24/02/1851, kind, overleden op 16/05/1851.

Allemaal geboren te Sint-Genesius-Rode, behalve 1 en 9 (Alseberg).

1. **Lemmens Louis**, landbouwer, 44 jaar, gehuwd.
2. **Baleu Jeanne Marie**, huisvrouw, 41 jaar, gehuwd.
3. **Lemmens Jeanne Catherine**, z.b., 11 jaar, kind.
4. **Lemmens Pétronille**, z.b., 8 jaar, kind.
5. **Lemmens Caroline**, z.b., 6 jaar.
6. **Lemmens François**, z.b., 3 jaar, kind.
7. **Lemmens Jacques**, z.b., 3 maanden, kind.

Allemaal geboren te Sint-Genesius-Rode behalve 2 (Alsemberg).

1. **Rittweger Xavier François**, rentenier, 45 jaar, gehuwd.
2. **Wittouck Marie Adèle**, rentenierster, 32 jaar, gehuwd.
3. **Rittweger Marie Adèle**, z.b., 12 jaar, kind, op 06/11/1856 gehuwd te Rode.
4. **Rittweger Charles Fr.**, z.b., 11 jaar, kind.
5. **Rittweger Anne Barbe**, z.b., 8 jaar, kind, overleden op 15/04/1857.
6. **Rittweger Léon Louis**, z.b., 12 maanden., kind.
7. **Cromé Catherine**, kamenier, 25 jaar, ongehuwd, op 16/12/1852 vertrokken naar Brussel.
8. **Cromé Catherine**, kamenier, 25 jaar, ongehuwd, op 13/03/1853 vertrokken naar Brussel.

9. Vanlent Sophie Thérèse, dienstmeid, geb. op 13/01/1829, ongehuwd, komende uit Gent.

10. Vanlent Léo, knecht, geb. op 19/12/1833, ongehuwd, komende uit Ertvelde.

Allemaal geboren te Brussel, behalve 2 (Sint-Pieters-Leeuw), 5 (Ukkel), 9 en 10 (Ertvelde); 1 tot 8 komende uit Brussel op 11/11/1848.

1. **Everaerts Jacques**, landbouwer, 48 jaar, weduwnaar.
2. **Everaerts Joseph**, landbouwer, 22 jaar, ongehuwd.
3. **Everaerts Jacques**, landbouwer, 20 jaar, ongehuwd, op 20/03/1853 vertrokken naar Elsene.
4. **Everaerts Barbe**, huisvrouw, 18 jaar, ongehuwd (gehuwd op 28/10/1851 te Rode).
5. **Everaerts Jeanne Catherine**, huisvrouw, geb. op 19/01/1830, ongehuwd (gehuwd op 02/08/1855 te Rode), op 07/07/1856 vertrokken naar Waterloo.
6. **Everaerts Adolphe**, kind, 12 jaar, ongehuwd.
7. **Everaerts Jeanne**, dienstmeid, 23 jaar, ongehuwd, komende uit Brussel.
8. **Everaerts zgn. Van Herck Adèle Laure**, kind, geb. op 18/06/1855, ongehuwd.
9. **Everaerts Barbe**, dienstmeid, geb. in 1828, ongehuwd (gehuwd te Rode op 23/04/1857), komende uit Sint-Joost-ten-Noode en er op 02/05/1857 toe teruggetrokken.

Allemaal geboren te Rode.